

# BUREAU

**Séance du 25 juin 2020**

## **Délibération BU\_20200625\_003**

**Marché de fourniture de matériels informatiques et de logiciels pour le Département, la MDPH et le SDIS, de l'Indre : approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation de lancement de la procédure.**

**VOTE : Adopté par 3 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**2 membre(s) étant absent(s)**

### **LE BUREAU**

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 14 décembre 2016 portant délégation au bureau ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du bureau du 2 juin 2020 approuvant la constitution d'un groupement de commandes entre le Département, coordonnateur, la MDPH 36 et le SDIS de l'Indre ;

Vu le projet de dossier de consultation des entreprises ;

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** Le dossier de consultation des entreprises, ci-annexé, relatif aux marchés de fourniture de matériels informatiques et de logiciels pour le Département, la MDPH et le SDIS, de l'Indre, est approuvé.

**Article 2.** Le Département de l'Indre, coordonnateur du groupement de commandes, est autorisé à organiser la consultation des entreprises. La procédure d'appel d'offres ouvert est retenue.

**Article 3.** En cas d'appel d'offres infructueux, le Département, coordonnateur, sera autorisé à engager un nouvel appel d'offres ouvert, dans l'hypothèse où le dossier de consultation ne serait pas modifié.

**Serge DESCOUT**